



# Présentation process adhésion & élection des bénévoles

Modalité et calendrier d'adhésion des bénévoles et des élections

# Depuis janvier 2023, IDEAS a ouvert la vie associative à sa force vive : les bénévoles

- ☐ Refonte des statuts (fin 2022)
  - Nouveau Règlement Intérieur, nouvelle charte éthique
  - Ajout du collège des bénévoles
  - Les bénévoles peuvent être adhérents et les adhérents peuvent candidater pour devenir administrateur
- ☐ Constitution du collège des bénévoles de 2024
  - ~100 adhérents bénévoles
  - 3 administrateurs du collège des bénévoles. 1 mandat se termine cette année.



**Roberto FIORENTINO** 



Khadija MOUHADDAB



**Jacques VEYRIES** 

#### □ Pour 2025 :

- Ouverture de la campagne d'adhésion (mi-janvier)
- Campagne et élection d'un administrateur pour un mandat de 3 ans (avril et mai)
- Assemblée générale IDEAS (mi-juin )

## Devenir adhérent

#### est une proposition et non une obligation

Quand vous êtes bénévole, vous pouvez être :

Bénévole

ou

Bénévole + adhérent IDEAS (1 vote à l'Assemblée Générale)

ou

Bénévole + adhérent IDEAS + Administrateur

(élu dans le Collège des bénévoles)

# Cinq collèges

### pour une plus grande diversité

Collège des membres fondateurs

3 représentants au CA Collège des personnalités qualifiées

6 à 9 représentants

Collège des bénévoles

3 représentants au CA Collège des membres d'honneur

Pas de représentants au CA Droit de vote à l'AG Collège des membres associés

Pas de représentants au CA Droit de vote à l'AG

Toute candidature d'adhésion à l'association IDEAS doit être agréée par le Comité Nominations

Les associations, fondations et fonds de dotation accompagnés par IDEAS, ne peuvent pas être membres de l'Institut IDEAS

# Pourquoi

## Devenir adhérent de l'Institut IDEAS ?

### Témoigner son soutien à l'action de l'Institut IDEAS

Être adhérent d'une association, c'est une manifestation à la fois concrète et symbolique de son soutien.

#### En participant à l'Assemblé Générale

Vous êtes informés sur l'activité de l'association de l'année écoulée, sur les grandes orientations de l'année suivante et sur les principaux projets à lancer.

Vous pouvez apporter vos remarques en séance et vous votez sur les résolutions qui sont à l'ordre du jour.

## Pourquoi

### Candidater pour être Administrateur du Collège des bénévoles

- Prendre part à la gouvernance de l'institut IDEAS, c'est
  - Représenter les bénévoles au sein du Conseil d'Administration
  - Arrêter les orientations stratégiques et les programmes d'action
  - Recevoir, discuter et arrêter les comptes annuels

- ...

## Les grandes étapes 2025

#### Du 16 janvier au 25 mars

**Invitation à adhérer** (cotisation annuelle de 10 euros)



#### Du 4 au 11 avril

Dépôt des candidatures pour l'élection de l'administrateur (profession de foi)



#### Du 18 avril au 23 mai

Election de l'administrateur du Collège des bénévoles (1 place pour un mandat de 3 ans)

Pour les nouveaux adhérents :

- Charte de bénévolat signée
- Accord du Comité Nominations

Présentation des candidatures au collège des bénévoles